



0,85 %

C'est la moyenne des frais de gestion directs prélevés par les fonds communs de placement en entreprise (FCPE), selon l'Argus des FCPE, une nouvelle base de données créée par la société de conseil Debory. Ce chiffre varie entre 0,45 % pour les fonds monétaires et plus de 1 % pour les fonds actions.